

RCS : ALBI Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00353 Numéro SIREN : 804 509 750 Nom ou dénomination : A.S.B. (ATELIER SOLUTION BATIMENT)
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2021 sous le numéro de dépôt 3982

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN ACTIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	25 740		25 740	50,83	23 651	57,70
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	25 740		25 740	50,83	23 651	57,70
Autres créances						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 701		11 701	23,11	9 863	24,06
44567000 ETAT CREDIT DE TVA A REPORTER	546		546	1,08	9 538	23,27
44571000 ETAT TVA COLLECTEE	1 293		1 293	2,55	0	0,00
44583000 ETAT REMBOURSEMENT TAXE SUR C.A. DEMANDE	9 538		9 538	18,84		
44586000 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	324		324	0,64	324	0,79
. Autres	11 793		11 793	23,29	3 824	9,33
46700000 DEB ET CRED DIVERS - AUTRES	11 793		11 793	23,29	3 824	9,33
Disponibilités	1 404		1 404	2,77	3 650	8,91
51210000 CIC	1 244		1 244	2,46	3 648	8,90
51220000 CREDIT AGRICOLE	20		20	0,04	1	0,00
51230000 BANQUE POPULAIRE	140		140	0,28		
TOTAL (II)	50 638		50 638	100,00	40 987	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	50 638		50 638	100,00	40 987	100,00



2014 B 353

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000)	2 000	3,95	2 000	4,88
10131000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE NON AMORTI	2 000	3,95	2 000	4,88
Réserve légale	200	0,39		
10611000 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	200	0,39		
Réserves statutaires ou contractuelles	9 923	19,60		
10630000 RESERVE STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	9 923	19,60		
Report à nouveau			-89	-0,21
12900000 RESULTAT DE L'EXERCICE PERTE			-89	-0,21
Résultat de l'exercice	-474	-0,93	10 213	24,92
TOTAL (I)	11 650	23,01	12 123	29,58
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Découverts, concours bancaires			154	0,38
51230000 BANQUE POPULAIRE			154	0,38
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	566	1,12	857	2,09
45510000 ASSOCIES CPTÉ COURANT	566	1,12	857	2,09
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 108	12,06	7 149	17,44
40110000 FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	3 887	7,68	4 927	12,02
40810000 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	2 221	4,39	2 221	5,42
Dettes fiscales et sociales				
. Etat, impôts sur les bénéfices			1 787	4,36
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES			1 787	4,36
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 340	4,62	3 827	9,34
44566000 ABS 20 %	0	0,00	1 677	4,09
44587000 ETAT TVA S/FACT.A ETABLIR	2 340	4,62	2 150	5,25
. Autres impôts, taxes et assimilés	667	1,32		
44860000 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	667	1,32		
Autres dettes	29 307	57,88	15 090	36,82
41110000 CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES	29 307	57,88	15 090	36,82
TOTAL (IV)	38 988	76,99	28 864	70,42
TOTAL PASSIF (I à V)	50 638	100,00	40 987	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Production vendue services	34 763		34 763	100,00	60 826	100,00	-26 063	-42,84		
70600000 PREST 10%	27 965		27 965	80,44	59 916	98,50	-31 951	-53,32		
70620000 PREST 20%					910	1,50	-910	-100,00		
70630000 PRESTATIONS AUTOLIQUIDAT	6 798		6 798	19,56			6 798	N/S		
Chiffres d'Affaires Nets	34 763		34 763	100,00	60 826	100,00	-26 063	-42,84		
Total des produits d'exploitation (I)			34 763	100,00	60 826	100,00	-26 063	-42,84		
Achats de matières premières et autres approvisionnements			21 186	60,94	35 213	57,89	-14 027	-39,82		
60100000 ACHATS MATIERES PREMIERES			21 186	60,94	35 159	57,80	-13 973	-39,73		
60210000 ACHATS MATIER.CONSUMMABLES					54	0,09	-54	-100,00		
Autres achats et charges externes			13 382	38,49	13 612	22,38	-230	-1,68		
60610000 GO			3 792	10,91	5 028	8,27	-1 236	-24,57		
60611000 ELECTRICITE			1 407	4,05	1 651	2,71	-244	-14,77		
60630000 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT			2 556	7,35	1 322	2,17	1 234	93,34		
60640000 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES			13	0,04	114	0,19	-101	-88,59		
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE			1 420	4,08			1 420	N/S		
61350000 LOCATIONS MOBILIERES			104	0,30	332	0,55	-228	-68,66		
61550000 ENTRETIEN SUR BIEN MOBILIER			709	2,04	1 602	2,63	-893	-55,73		
61610000 ASSUR MULTIRISQUES			271	0,78	242	0,40	29	11,98		
62260000 HONORAIRES			1 620	4,66	1 920	3,16	-300	-15,61		
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX			4	0,01			4	N/S		
62510000 DEP.			63	0,18	31	0,05	32	103,23		
62570000 10 %			28	0,08			28	N/S		
62600000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS			603	1,73	205	0,34	398	194,15		
62780000 AUTR.FRAIS /PRESTATIONS DE SERVICES			773	2,22	1 146	1,88	-373	-32,54		
62810000 CONCOURS DIVERS COTISATIONS			20	0,06	20	0,03		0,00		
Impôts, taxes et versements assimilés			667	1,92			667	N/S		
63511000 IMPOTS TAXE PROFESSIONNELLE			667	1,92			667	N/S		
Autres charges			-0	0,00						
65800000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE			-0	0,00						
Total des charges d'exploitation (II)			35 235	101,36	48 825	80,27	-13 590	-27,82		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-472	-1,35	12 001	19,73	-12 473	-103,92		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Total des produits financiers (V)										
Intérêts et charges assimilées			1	0,00	1	0,00		0,00		
66160000 INTERETS BANCAIRES OPERATIONS FINANCEMEN			1	0,00	1	0,00		0,00		
Total des charges financières (VI)			1	0,00	1	0,00		0,00		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-1	0,00	-1	0,00		0,00		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)										
			-474	-1,35	12 000	19,73	-12 474	-103,94		

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Total des produits exceptionnels (VII)						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Impôts sur les bénéfices (X)			1 787	2,94	-1 787	-100,00
69510000 IMPOTS SUR BENEFICES DUS EN FRANCE			1 787	2,94	-1 787	-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	34 763	100,00	60 826	100,00	-26 063	-42,84
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	35 236	101,36	50 613	83,21	-15 377	-30,37
RÉSULTAT NET	-474	-1,35	10 213	16,79	-10 687	-104,63
	Perte		Bénéfice			

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 50 637,85 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -473,64 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat'	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL					

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat' Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels				
Install. générales, agencem., aménagement. divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL				

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	25 740
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	25 740

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 221
Dettes fiscales et sociales	667
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	2 888

SOCIETE ASB CONCEPT
Société par actions simplifiée
au capital de 200€
Siège social : 173 Avenue Jean JAURES
81160 SAINT JUERY
RCS : B 804509750
N°de gestion : 2014B00353

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU
30 JUIN 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,

Le 30 JUIN 2021,

A DIX SEPT HEURES, l'associé de la société ASB CONCEPT, SAS au capital de 200 Euros divisé en 50 actions de 4,00 € chacune, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire au siège social : 173 Avenue Jean JAURES, à SAINT JUERY, sur la convocation du Président.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr SANCHEZ Patrice

Le Président constate qu'est présent ou représenté :

Mr SANCHEZ Patrice

associé détenant 50 actions, 50

Total égal à 50 actions sur les 50 actions composant le capital social.

L'assemblée peut, en conséquence, valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau de l'assemblée :

- ◆ les statuts de la société ;
- ◆ le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- ◆ rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020 ;
- ◆ rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce;

- ♦ approbation des comptes annuels, affectation et répartition du résultat et quitus au président et au directeur général ;
- ♦ rémunérations du président et du directeur général ;
- ♦ questions diverses.

Puis, le président donne lecture des rapports sur les opérations de l'exercice écoulé et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Enfin, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels et du rapport du président sur sa gestion pendant l'exercice écoulé, approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020 tels qu'ils lui sont présentés. L'assemblée donne, pour l'exercice écoulé, quitus de leur gestion au président : Mme VALIERE Sandrine et au directeur général : Mr SANCHEZ Patrice.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du président sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve lesdites conventions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020, ressort avec une perte nette de 473,64€.

L'assemblée décide de lui donner l'affectation suivante :

- ♦ Réserve Statutaire : 473,64€ qui passe de 9923,25€ à 9449,61€

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée prend note que le Président et le Directeur Général n'ont perçu aucune rémunération nette de leurs fonctions respectives pour l'exercice écoulé.

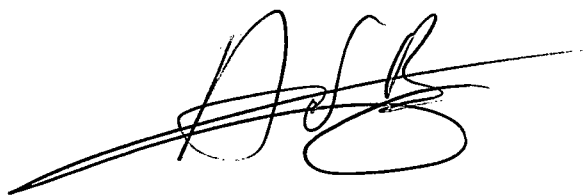
L'assemblée décide de ne fixer aucune rémunération pour le Président et le Directeur Général, pour l'exercice en cours.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à DIX HUIT HEURES.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le président et les associés présents.

Mr SANCHEZ Patrice, Associé.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PS' or similar, with a long horizontal stroke extending to the right.